



CC du Grand Châteaudun (Siren : 200069961)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Châteaudun
Arrondissement	Châteaudun
Département	Eure-et-Loir
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	01/01/2017
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Fabien VERDIER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	2 Route de Blois
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	28200 CHATEAUDUN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	40 668
-----------------------------	--------

Densité moyenne 51,38

Périmètre

Nombre total de communes membres : 23

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
28	Brou (212800619)	3 286
28	Chapelle-Guillaume (212800783)	187
28	Châteaudun (212800882)	13 224
28	Cloyes-les-Trois-Rivières (200064764)	5 705
28	Conie-Molitarde (212801062)	403
28	Dampierre-sous-Brou (212801237)	452
28	Donnemain-Saint-Mamès (212801328)	673
28	Gohory (212801823)	318
28	Jallans (212801989)	801
28	La Bazoche-Gouet (212800270)	1 235
28	La Chapelle-du-Noyer (212800759)	1 179
28	Logron (212802110)	582
28	Marboué (212802334)	1 164
28	Moléans (212802565)	451
28	Moulhard (212802730)	140
28	Saint-Christophe (212803290)	153
28	Saint-Denis-Lanneray (200081941)	2 181
28	Thiville (212803894)	344
28	Unverre (212803985)	1 218
28	Vald'Yerre (200064632)	3 632
28	Villampuy (212804108)	302
28	Villemaury (200064723)	1 355
28	Yèvres (212804249)	1 683

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 33

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <p>- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)</p> <p>- Production et fourniture d eau potable aux communes y compris les reservoirs (sauf la distribution) sur le territoire des communes de : commune nouvelle d Arrou, Cloyes les Trois Rives. - Recherche de nouveaux points de production, interconnexion des chateaus d eau necessaires a la securisation et a l approvisionnement des communes, production et fourniture d eau potable aux communes (sauf distribution) sur le territoire des communes de : Conie-Molitarde, Donnemain-Saint-Mames, Logron, Marboue, Moleans, Saint-Christophe, Thiville, Villampuy et Villemaury.</p> <p>- Assainissement collectif</p> <p>- Sur le territoire des communes de : Châteaudun, La Chapelle-du-Noyer, Saint-Denis-les-Ponts, Lanneray et Jallans : collecte, traitement des eaux usées et élimination des boues. - Sur le territoire des communes de: Commune nouvelle d Arrou, et Cloyes-les-Trois-Rivières : - réalisation d un schema d assainissement de l espace communautaire et valorisation de toutes operations concernant la valorisation des boues des stations d epuration. - etude de réalisation de</p>

stations d'épuration, construction et gestion de nouvelles stations d'épurations et des réseaux afférents à leur fonctionnement. - station d'épuration à Cloyes-sur-le-Loir ainsi que les réseaux et équipements des communes d'Authueil, Cloyes-sur-le-Loir, Douy, Montigny-le-Gannelon, Romilly-sur-Aigre et Saint-Hilaire-sur-Yerre - station d'épuration d'Arrou ainsi que les réseaux et équipements.

- Assainissement non collectif

Contrôle des installations d'assainissement non collectif.

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

- Autres actions environnementales

- Elaboration et adoption du plan climat-air-énergie territorial en application de l'article L. 229-26 du code de l'environnement en matière de transition énergétique : la définition des objectifs stratégiques et opérationnels poursuivis pour atténuer le changement climatique, le combattre efficacement et s'y adapter; la définition d'un programme d'actions à réaliser, afin notamment d'améliorer l'efficacité énergétique, de développer de manière coordonnée des réseaux de distribution d'électricité, de gaz et de chaleur, d'augmenter la production d'énergie renouvelable, de valoriser le potentiel d'énergie de récupération, de développer le stockage et d'optimiser la distribution d'énergie, de développer les territoires à énergie positive, de favoriser la biodiversité pour adapter le territoire au changement climatique, de limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et d'anticiper les impacts du changement climatique; le pilotage d'un dispositif de suivi et d'évaluation des résultats.

Sanitaires et social

- Action sociale

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou écoportuaire, les politiques prévues en matière de soutien aux activités commerciales en application de la loi n° 2017-0510 du 28 juillet 2017 relative à l'activité commerciale et à la poursuite du dispositif AUDACE.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

Le recours à des conventions est autorisé par délibération.

- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire

- Le recours à des conventions est autorisé par délibération.

- Activités péri-scolaires

Création et gestion de nouvelles structures petite enfance et enfance d'intérêt communautaire. Élaboration de contrats « enfance » et « temps libre » avec la C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) ainsi que tout autre contrat de même nature qui s'y substituerait.

- Activités culturelles ou socioculturelles

Animation culturelle, ludique, et sportive d'intérêt communautaire. Est d'intérêt communautaire la prise en charge financière des intervenants musicaux, sportifs, éducatifs et culturels après accord du Conseil communautaire. En matière culturelle, mise en œuvre d'une démarche ayant pour but de permettre l'accès aux services de tous les habitants de la Communauté de communes dans le cadre de tarifs unifiés. - En matière culturelle et sportive : animation culturelle, ludique et sportive à l'échelle communautaire ; - aides en matière de cinéma au sens des dispositions de l'article L.2251-4 du CGCT.

- Activités sportives

organisation de spectacles stages voyages activités sportives et de loisirs - En matière culturelle et sportive : animation culturelle, ludique et sportive à l'échelle communautaire ;

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)
- Constitution de réserves foncières
- Transport scolaire <i>Sur le territoire des communes de : commune nouvelle Arrou (communes historiques de : Arrou, Châtillon-en-Dunois, Courtalain, Langey, Saint-Pellerin et Boisgasson) et Cloyes-les-trois-Rivières (communes historiques de: Cloyes-sur-le-Loir, Douy, Romilly-sur-Aigre, Saint-Hilaire-sur-Yerre, Montigny-le-Gannelon, La Ferté-Villeneuve, Le Mée, Autheuil et Charray) (anciennement communauté de communes des Trois Rivières). La Communauté est compétente pour organiser les transports scolaires de l'enseignement secondaire en tant qu'autorité organisatrice de second rang.</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Le libellé de la compétences inclut les voiries situées sur les zones d'activité économique</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme. (Le recours à des conventions est autorisé par délibération.) En sus de la compétence obligatoire en matière de promotion touristique dont la création d'offices du tourisme, la Communauté est compétente pour : toutes les opérations visant à favoriser l'amélioration de l'accueil des usagers, de l'information, de la communication et de l'animation touristique dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens passées avec les Offices de tourisme présents sur le territoire ; la mise en place de conventions avec des opérateurs touristiques ; la participation au financement de la mise en réseau des offres touristiques des communes ; la mise en place et gestion d'une centrale de réservation à l'échelle de la communauté.</i>
Logement et habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...) <i>La Communauté est compétente en matière d'études, création d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques tels que visés par l'article L.1425-1 du CGCT (haut et le très haut débit) et, plus largement, en matière de technologies d'information et de communication.</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>La Communauté est compétente en matière d'études, création d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques tels que visés par l'article L.1425-1 du CGCT (haut et le très haut débit) et, plus largement, en matière de technologies d'information et de communication.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Aménagement rural : schema de randonnees de la communaute.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
28	SM de l'Ozanne (200088102)	SM fermé	9 548
61	SM de gestion du Parc naturel régional du Perche (256103888)	SM ouvert	134 852

28	SMO Eure-et-Loir Numérique (200033942)	SM ouvert	338 086
41	SMAEP Aquaperche (200093219)	SM fermé	3 353
28	SICTOM de la région de Châteaudun (252802129)	SM fermé	35 011
28	SICTOM de la région de Nogent-le-Rotrou (252801329)	SM fermé	32 492
28	SICTOM de la région de Bonneval, Brou, Illiers Combray (SICTOM BBI) (252802152)	SM fermé	27 152
28	SM d'aménagement et de restauration du bassin du Loir en Eure et Loir (200030666)	SM fermé	81 383
28	Syndicat du Pays Dunois (252855614)	SM fermé	53 131

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)